

## Deux moralisateurs conciliants: Jean de Condé et Giambattista Giraldi Cinthio

PAR

MICHEL OLSEN

Au 5<sup>e</sup> Congrès des romanistes scandinaves, j'avais traité d'une certaine forme du hasard narratif remplaçant une punition de la part d'un adversaire. Hypothétiquement j'avais suggéré que Giambattista Giraldi – écrivain de la contre-réforme dont les *Hecatommithi* parurent en 1565, avait été un des premiers à introduire cette forme du hasard dans les recueils «laïques», car il faut, je crois, faire des réserves quant à la littérature édifiante.

Le professeur Høybye a posé quelques questions supplémentaires, notamment sur la possibilité de caractériser, d'un point de vue narratif, ce moraliste, ou plutôt ce moralisateur qu'est Giraldi, même quand il écrit des tragédies ou des nouvelles. Le temps laissé à la discussion a limité ma réponse à quelques remarques sommaires et c'est avec plaisir que je tenterai d'aborder ici quelques-uns des problèmes soulevés par Monsieur Høybye. Je choisis deux formes narratives qui me semblent caractériser la littérature moralisatrice: le *hasard punitif* et la *conversion du coupable*.

La Nouvelle VIII,10 des *Hecatommithi*, qui faisait l'objet de ma communication au Congrès raconte – et je résume à l'extrême – comment une princesse dédaigne un prétendant princier pour épouser un homme de bas rang social. Elle arrache, après bien des péripéties, le consentement au roi son père. Mais après le mariage, le mari se lasse de sa femme et veut épouser une autre. Pour se débarrasser de sa femme, il l'accuse injustement d'adultère et est sur le point de la faire brûler, lorsque survient le prétendant princier, auparavant refusé, qui la sauve et l'épouse.

D'un point de vue narratif, on observe ici la transformation de l'objet d'amour en ennemi et, parallèlement, la transformation de l'objet d'aversion (le prétendant princier) en objet d'amour. Cette analyse doit beaucoup aux travaux d'A. J. Greimas (notamment 1970 p. 157-83) qui parle de *sujet*, *d'objet*, *d'objet négatif* et *d'anti-sujet*, l'objet narratif étant

défini par le désir du sujet (approximativement, le héros), l'objet négatif étant défini par l'aversion du sujet, et l'anti-sujet égalant, approximativement, l'ennemi.

Or, on trouve ces mêmes formes narratives non seulement chez Giraldi, représentant du moralisme de la contre-réforme, mais aussi chez un des derniers poètes courtois, Jean de Condé, qui a fait l'objet d'une étude très complète de Jacques Ribard: *Un Ménestrel du XIV<sup>e</sup> siècle, Jean de Condé* (Droz 1969). Ce poète, assez négligé de nos jours, semble avoir eu une certaine importance de son temps. Selon Ribard, il fut actif de 1300, ou même légèrement avant, jusqu'en 1345 (p. 71). J'ai découvert son existence grâce aux références faites à son œuvre dans le commentaire de V. Branca sur le *Décameron* (1960), notamment pour la nouvelle X,5.

Pour les textes qui nous intéresseront ici, trois petits «romans courtois», Ribard voit avec justesse en lui «le mainteneur de genres littéraires dépassés» (p. 419), avec justesse ai-je dit, et cela vaut pour la thématique comme pour le style. Pourtant, si on regarde les structures proprement narratives, on verra que Jean de Condé se distingue de façon notable aussi bien des premiers romans courtois (il suffit de mentionner Chrétien de Troyes) que des «seconds» (terme plus vague par lequel j'entends aussi bien Jean Renard que la *Châtelaine de Vergy* ou le *Vair Palefroi*). Au contraire, il se rapproche de façon parfois curieuse du moralisateur Giraldi.

*Li Dis dou Levrier* (Scheler 1866-67 t. II, p. 303 ss) raconte l'histoire d'un écuyer, fils d'un riche chevalier, qui tombe amoureux d'une jeune fille de haut lignage, belle mais sans merci. Elle exige comme prix de son amour :

Si preu vous couvient devenir  
K'en nul liu ne serés faillans  
Là ù aler doie hons vaillans; (v. 450-53)

Le jeune homme accomplit sa promesse, tournoyant et dépensant largement son patrimoine, et n'obtenant pour cela qu'un baiser par an, stipulé par le contrat. Au bout de sept ans – terme fixé par la jeune fille – le jeune homme est devenu pauvre, mais, malgré sa promesse, la jeune fille lui refuse sa main. Le refus de la jeune fille est blâmé par l'auteur et par tous les personnages qui l'apprennent. Qui plus est, narrativement aussi elle est punie, non pas par le personnage qu'elle a offensé ou par un de ses représentants, mais par le *hasard*. Elle tombe amoureuse d'un

homme de rang plus bas qu'elle, et, l'ayant épousé, celui-ci dilapide tous ses biens. Elle finit comme amante d'un prêtre, et qui connaît les «prêtresses» des fabliaux peut mesurer le degré de son abjection.

Nous sommes ici en présence du *hasard punitif* mais ce qui distingue la forme qu'on trouve chez Jean de Condé et Giraldi de la plupart des hasards punitifs des légendes, c'est que c'est l'objet du désir de la jeune fille qui devient son ennemi – ou, dans la terminologie de Greimas, l'objet devient l'anti-sujet (v. 1972 p. 172). J'ai commenté cette transformation dans mon exposé sur Giraldi (1973), où j'ai fait remarquer qu'il semble structurellement impossible de punir directement des jeunes amoureux sans créer un récit tragique (alors qu'un mari jaloux peut punir et ne pas perdre la sympathie du lecteur). Le hasard punitif, par contre, donne raison à l'ordre social ou moral sans charger cet ordre du rôle odieux du punisseur. Jean de Condé se sert déjà du hasard punitif avec transformation de l'objet en anti-sujet, mais il ne s'arrête pas encore à mi-chemin pour amener la *conversion* de la coupable, structure fréquente chez Giraldi.

Pourtant cette forme, *hasard punitif interrompu + conversion*, est déjà en élaboration: le jeune homme n'ose pas se détourner de l'objet de son amour (le changement d'objet est impensable dans la tradition courtoise – *Elieuduc* de Marie de France et *Ille et Galeron* présentent des cas à part – surtout on ne décrit pas un objet d'amour qui s'avérera indigne, comme la jeune fille de Jean de Condé). Mais il faut la folie et sa guérison – et d'autre part la fuite de la jeune fille – pour le libérer. En effet, celui-ci imite le sort d'Yvain, mais au bout de sa folie, guéri par des fées, il épouse une *autre* demoiselle qui ne faisait que l'attendre. Pour accepter qu'on soit en présence du hasard punitif interrompu + conversion, il suffit de considérer la cour faite à la première jeune fille comme exagérée, comme narrativement condamnée.

Le fait de courtiser une femme exigeante peut être considéré comme une action exemplaire qui est évaluée par l'action évaluatrice finale: le refus qui frappe le jeune homme et la conséquence de ce refus: la folie. (Pour ces concepts v. Nøjgaard 1964 p. 76–80 et Olsen 1973.) Mais il peut être difficile de discerner si le hasard est désapprobateur. L'échec est causé par le hasard – et le refus de la jeune fille exigeante fonctionne comme tel par rapport au jeune homme, c'est un événement imprévu, non pas une désapprobation en soi. Pour être une désapprobation, il faut, ou bien que le hasard malheureux condamne une action déjà caractérisée comme déplaisante (ou du moins problématique), ou

bien il faut que ce hasard occupe une place fixe telle l'action finale évaluatrice de la fable (v. Nøjgaard 1964).

En ce qui concerne le *Levrier*, si la condamnation de la jeune fille exigeante est évidente, on peut se demander si l'échec du jeune homme ne constitue pas aussi une critique de l'amour courtois en général. Ribard (p. 180) distingue «comme une parodie de l'amour courtois», aussi bien dans le *Levrier* que dans le *Blanc Chevalier* (Scheler t. II, p. 1-48), où cet amour est conseillé par une chambrière folle. Il signale pourtant que dans le *Chevalier a le mance* (Scheler t. II, p. 167-242), ce même amour courtois donne un résultat heureux, au prix, il est vrai, d'une grande improbabilité, puisque le mari de la femme vient à mourir au bon moment, la laissant libre pour un nouveau mariage. De toute façon, même si l'on restreint la «critique» de Jean à ne porter que sur la jeune fille cruelle, l'amour courtois se trouve «logiquement» entraîné dans la chute de son objet. Vouloir stipuler des limites à l'arbitraire, à la cruauté de la dame était chose impensable dans la première période courtoise et la dévalorisation de l'objet de l'amour l'était encore davantage.

Si, d'une part, l'amour courtois est soumis à une critique à moitié tue, mais qui en fait l'abolit dans son essence, l'amour «personnel» n'est guère mieux coté.

Le commentaire de Jean de Condé dit que c'est l'amour qu'elle a dédaigné qui se venge sur la jeune fille; mais quelle est sa faute? Le texte nous dit:

Or pensés chi et regardés  
 L'orde maniere et le despite  
 Que maint en teil femme et abite  
 Qui par siervir et par proyer  
 Ne vœt vaillant homme otroyer  
 S'amour n'à ami retenir  
 Par courtoisement maintenir,  
 Par prouecce ne par biauté,  
 Ne par foi ne par loiauté,  
*Mais là à li siens cuers s'adonne,*  
*S'amour otroie et abandonne,*  
 Que jà ne laira pour casti. (v. 1106-17, je souligne)

L'amour personnel – «li siens cuers» – est ici directement opposé à l'amour courtois, qui est l'amour social, mais c'est l'amour personnel qui est condamné. On est aux antipodes des romans de Chrétien de Troyes qui, selon Köhler (1970 chapitre 5), opère une conciliation précaire

entre le mariage et l'amour personnel : l'amour courtois. Jean de Condé déplace l'amour courtois de sorte qu'il en vient à coïncider avec la morale, avec le mariage! Il s'oppose à l'amour personnel alors que, traditionnellement, l'amour courtois s'opposait au mariage, comme chez les troubadours ou dans les romans sur Tristan.

L'épigone que Ribard voit à juste titre dans cette partie de la production de Jean de Condé a transformé du tout au tout la structure des systèmes de valeurs de la tradition qu'il prend en charge. Chrétien peut discuter implicitement avec les *Tristan* de Béroul et de Thomas (Köhler 1970 chapitre 5); entre Jean de Condé et Chrétien, ou entre Jean et la matière de Tristan, aucun dialogue n'est possible.

D'une part, l'amour courtois est soumis à une critique implicite – et c'est peut-être pourquoi le hasard malheureux est utilisé; d'autre part, le désir personnel est nié – dans la personne de la jeune fille – au profit d'un amour courtois douteux. Que reste-t-il? le mariage conçu comme l'observance de la loi, position étrangement semblable à celle de Giraldi.

Reste à étudier la catégorie de la *conversion du coupable* cette fois sans l'intervention du hasard. On la trouve évidemment dans les légendes, mais elle est extrêmement rare, peut-être inexistante dans la littérature profane si l'on restreint la définition de sorte qu'elle n'indique qu'une *conversion à la morale après défaite de l'acteur représentant le système des valeurs immorales*. Dans *Li Lais dou blanc chevalier* (1866–67 t. II p. 1 ss), Jean de Condé raconte l'histoire d'un vieux chevalier riche qui consent à prendre femme. Celle-ci, jeune et belle, est fille d'un écuyer. D'abord elle a une chambrière sage, mais celle-ci vient à mourir. Puis elle engage une chambrière folle qui lui conseille de prendre un valeureux amant. Elle jette les yeux sur un beau chevalier et, espérant qu'il remportera le prix d'un tournoi, elle dit qu'elle accordera son amitié au vainqueur (v. 369–80). Le vieux mari entend ces paroles et, prétextant des affaires urgentes, il part. Il se procure un cheval blanc, revient déguisé, remporte le prix du tournoi et vainc le prétendant amoureux par trois fois. Après avoir rémunéré généreusement tout le monde, il repart à l'insu de tous. Il se présente chez lui, sale et boueux, prétextant qu'il est tombé de cheval, ce qui est une occasion supplémentaire pour la folle chambrière d'insister auprès de la dame sur la justesse de sa décision de prendre un amant jeune et valeureux. Alors seulement le vieux mari révèle que c'est lui le vainqueur. La femme, à genoux, demande pardon, et le mari répond généreusement qu'il a voulu conquérir chevaleresquement son

amour (v. 1439-49). La chambrière est renvoyée sans être punie, nantie de généreux cadeaux.

Dans ce récit, la femme est convertie par les exploits du mari qui surpasse en valeur l'amant-prétendant. Comme je l'ai dit, l'adultère empêché + conversion est une structure rare avant la fin du moyen âge. Le fabliau du *Fevre de Creil* (Montaiglon 1872-90 t. I, p. 231) met en scène un forgeron qui surprend sa femme juste à temps. Il chasse l'amant et rosse la femme (chose rare dans les fabliaux, ici c'est la femme qui est punie). Pas un mot sur les réactions de la femme.

Dans les *Cent Nouvelles Nouvelles*, 99, une femme est arrêtée avant de commettre l'adultère, mais par une ruse qui la fait jeûner, la mettant ainsi dans un tel affaiblissement qu'elle perd tout désir. Dans l'*Heptaméron*, 35, un mari découvre que sa femme écrit une lettre à un cordelier. Il vient au rendez-vous déguisé en cordelier et rosse sa femme. Celle-ci prend ainsi en haine l'objet de son amour et attaque le véritable cordelier lorsque celui-ci, ne se doutant de rien, vient à la maison, invité par le mari. *Bandello* I,35 a repris cette intrigue en y ajoutant des traits scatologiques.

La 4<sup>e</sup> nouvelle de la III<sup>e</sup> journée des *Hecatommithi* de Giraldi reprend le même « motif » dans l'index de Thompson le numéro K1569.7\* (v. Rotunda 1942 p. 116) – mais la structure a complètement changé: Adorno, un vieux gentilhomme de vieille noblesse, remplace au lit un jeune gentilhomme dont sa femme est amoureuse (sans avoir encore engagé une liaison). Il se révèle si bon amant que sa femme se convertit à la vertu et demande pardon. Evidemment Giraldi a confectionné cette nouvelle bizarre à partir d'un type connu: l'amant remplace le mari, ou plus généralement un autre amant, à l'insu de la femme et se montre érotiquement supérieur au premier. Mais pour ce qui est des systèmes de valeurs impliqués, la nouvelle de Giraldi se rapproche bien davantage du *Lays dou blanc chevalier*: dans les deux récits, c'est la morale qui l'emporte et l'acteur représentant d'abord le système des valeurs « immoral » est converti.

On peut donc distinguer plusieurs formes de nouvelle à transformation « morale »:

1. Punition avant la réalisation. Un grave conflit oppose deux systèmes de valeurs. Le personnage qui représente le système condamné est supprimé. L'autorité sociale ne se soucie pas d'obtenir un consentement. (*Fevre de Creil*.)

2. Punition égalant *aversion* de l'objet du désir, amenée par un qui-proquo. Le désir personnel semble supprimé, du moins momentanément. (*Heptaméron* et *Bandello*.)

3. Non pas punition, mais une quelconque intervention amenant la conversion du coupable. Un objet licite est *préféré* à l'objet illicite d'abord recherché.

On voit que Jean de Condé a réalisé la *conversion du coupable* aussi bien que Giraldi. Il est tout près aussi d'avoir réalisé le *hasard punitif interrompu + conversion*, forme qu'on trouve chez Giraldi.

Les deux formes ne sont pas seulement moralisatrices. Il existe un moralisme fort où l'on punit directement les méchants en les tuant ou en les faisant disparaître. Tels sont les fabliaux et bien des recueils de nouvelles. Ce qu'il y a de nouveau chez les épigones, c'est leur tendance à la conciliation. Tout se passe comme s'ils ne supportaient pas la contradiction. C'est pourquoi les catégories amenant la conversion sont si commodes. A la surface du texte le désir personnel est satisfait: le mari est meilleur chevalier ou amant que l'amant, une autre jeune fille convenable attend quand on perd celle qu'on aime. Mais pour une analyse partant des systèmes de valeurs, ce qui saute aux yeux, c'est que le système des valeurs personnelles se conforme au système des valeurs sociales. Pratiquement, à la lecture, de tels procédés se signalent par une certaine fadeur.

Evidemment, la littérature moralisatrice avait encore du chemin à faire. Giraldi a indiqué d'autres pistes qui ont été suivies: faux conflits et reconnaissances de toutes sortes, et par là il inaugure la nouvelle romanesque. A titre de comparaison, on peut indiquer que *Bandello* semble renoncer à la reconnaissance.

Ajoutons pour terminer que Jean de Condé et Giraldi se ressemblent aussi quant aux structures sociales présentes dans leurs récits. Dans le *Levrier*, la femme est de rang plus bas que son mari et, chez Giraldi, elle est de noblesse moins ancienne. Peut-on avancer que nos deux auteurs moralisateurs tiennent à conserver la séparation entre les classes sociales et, notamment, celle entre la haute et la basse noblesse, ou bien que cette séparation fonctionne «métaphoriquement» pour d'autres séparations? Des recherches sociologiques seraient ici nécessaires; mais si l'on pouvait répondre par l'affirmative, on aurait une nette opposition aux romans courtois de la première période, écrits, du moins partiellement, dans la perspective de la basse noblesse, des

«pauvres vavasseurs» (v. Köhler 1970 chapitre I et surtout chapitre 2 p. 72 ss, pour l'analyse de la condition du père d'Enide, pauvre vavasseur). En effet, on observe que dans les premiers romans courtois et aussi dans bien des romans de la seconde période (ne citons que *Guillaume de Dole* et *le Vair Palefroi*) les mariages se font volontiers entre des représentants de la haute et de la basse noblesse. Certes, probablement cela n'a été que rêverie, sans fondement dans la réalité, mais Jean de Condé et Giraldi se défendent même ce rêve. Pour quelques exemples, je renvoie à mon article (1973) mais, sans pouvoir donner ici d'autres analyses de nouvelles des *Hecatommithi*, j'ose affirmer qu'ils sont nombreux et sans contre-exemples qui surmontent des différences sociales importantes. Chez Jean de Condé, on a vu que *Li Dis dou Levrier* faisait punir par le hasard une jeune fille qui se mariait, selon son désir personnel, avec un homme qui lui était socialement inférieur.

On peut donc présumer que, dans les contenus sociaux aussi, les épigones se distinguent de leurs devanciers; Jean de Condé des romans courtois et Giraldi de la nouvelle telle que l'avait réalisée Boccace qui, lui, ne craint pas de réunir par le mariage des partis socialement inégaux (p. ex. II,3 et V,3) ou de développer tragiquement l'impossibilité d'un tel amour (IV,1 et 5).

Michel Olsen

ÅRHUS

#### BIBLIOGRAPHIE

- BRANCA, V. 1960 (éd.): G. Boccaccio: *Decameron*, Le Monnier, Firenze.
- GIRALDI, G.: *Gli Hecatommithi* t. I, Venezia 1566, t. II, Venezia 1608. (La dernière réimpression est celle de Borghi 1834).
- GREIMAS 1970: *Du Sens*, éditions du Seuil.
- KÖHLER, E. 1970: *Ideal und Wirklichkeit in der höfischen Epik*. 2. ergänzte Auflage, Max Niemeyer Verlag, Tübingen.
- MONTAIGLON et RAYNAUD 1872-90: *Recueil général et complet des fabliaux*, Paris.
- NØJGAARD, M. 1964: *La Fable antique*, tome I, Nyt Nordisk Forlag, Arnold Busck, Copenhague.
- OLSEN, M. 1973: à paraître dans: Actes du 5<sup>e</sup> Congrès des romanistes scandinaves, Turku 1973.
- RIBARD, J. 1969: *Un Ménestrel du XIV<sup>e</sup> siècle, Jean de Condé*, Droz, Genève.
- ROTUNDA, D. P. 1942: *Motif-Index of the Italian Novella in Prose*. Indiana University Publications, Folklore Series no. 2.
- SCHULER, A. 1866-67: *Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé* publiés par A. Schuler, t. I-III, Bruxelles.

«pauvres vavasseurs» (v. Köhler 1970 chapitre I et surtout chapitre 2 p. 72 ss, pour l'analyse de la condition du père d'Enide, pauvre vavasseur). En effet, on observe que dans les premiers romans courtois et aussi dans bien des romans de la seconde période (ne citons que *Guillaume de Dole* et *le Vair Palefroi*) les mariages se font volontiers entre des représentants de la haute et de la basse noblesse. Certes, probablement cela n'a été que rêverie, sans fondement dans la réalité, mais Jean de Condé et Giraldi se défendent même ce rêve. Pour quelques exemples, je renvoie à mon article (1973) mais, sans pouvoir donner ici d'autres analyses de nouvelles des *Hecatommithi*, j'ose affirmer qu'ils sont nombreux et sans contre-exemples qui surmontent des différences sociales importantes. Chez Jean de Condé, on a vu que *Li Dis dou Levrier* faisait punir par le hasard une jeune fille qui se mariait, selon son désir personnel, avec un homme qui lui était socialement inférieur.

On peut donc présumer que, dans les contenus sociaux aussi, les épigones se distinguent de leurs devanciers; Jean de Condé des romans courtois et Giraldi de la nouvelle telle que l'avait réalisée Boccace qui, lui, ne craint pas de réunir par le mariage des partis socialement inégaux (p. ex. II,3 et V,3) ou de développer tragiquement l'impossibilité d'un tel amour (IV,1 et 5).

Michel Olsen

ÅRHUS

#### BIBLIOGRAPHIE

- BRANCA, V. 1960 (éd.): G. Boccaccio: *Decameron*, Le Monnier, Firenze.
- GIRALDI, G.: *Gli Hecatommithi* t. I, Venezia 1566, t. II, Venezia 1608. (La dernière réimpression est celle de Borghi 1834).
- GREIMAS 1970: *Du Sens*, éditions du Seuil.
- KÖHLER, E. 1970: *Ideal und Wirklichkeit in der höfischen Epik*. 2. ergänzte Auflage, Max Niemeyer Verlag, Tübingen.
- MONTAIGLON et RAYNAUD 1872-90: *Recueil général et complet des fabliaux*, Paris.
- NØJGAARD, M. 1964: *La Fable antique*, tome I, Nyt Nordisk Forlag, Arnold Busck, Copenhague.
- OLSEN, M. 1973: à paraître dans: Actes du 5<sup>e</sup> Congrès des romanistes scandinaves, Turku 1973.
- RIBARD, J. 1969: *Un Ménestrel du XIV<sup>e</sup> siècle, Jean de Condé*, Droz, Genève.
- ROTUNDA, D. P. 1942: *Motif-Index of the Italian Novella in Prose*. Indiana University Publications, Folklore Series no. 2.
- SCHELER, A. 1866-67: *Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé* publiés par A. Scheler, t. I-III, Bruxelles.